

Minister of Transport



Ministre des Transports

Ottawa, Canada K1A 0N5

APR 12 2017

Madame Judy A. Sgro  
Présidente  
Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0A6

Madame Sgro,

Comme vous le savez, le Canada possède un système de transport ferroviaire de classe mondiale qui appuie directement notre croissance économique et notre programme commercial. Les chemins de fer servant au transport de marchandises sont des liens indispensables dans de nombreuses chaînes d'approvisionnement, y compris celles du secteur céréalier. Les producteurs et expéditeurs de produits céréaliers dépendent du système de transport ferroviaire pour acheminer les produits agricoles vers les marchés, ce qui leur permet d'être concurrentiels à l'échelle mondiale. L'accessibilité et l'efficacité continues du système de transport ferroviaire est donc essentielle pour la force et la durabilité à long terme du système canadien de manutention et de transport du grain.

Au nom du gouvernement du Canada, j'aimerais remercier les membres du Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités (le comité) pour leur récent rapport concernant certaines dispositions de la *Loi sur le transport ferroviaire équitable pour les producteurs de grain*, déposé à la Chambre des communes le 14 décembre 2016. De plus, je tiens à remercier tous ceux qui ont pris le temps pour comparaître devant le Comité.

En novembre 2016, je me suis engagée à déposer un projet de loi au printemps 2017 pour faire avancer un programme d'action à long terme visant à mettre en place un réseau ferroviaire plus transparent, mieux équilibré et plus efficace au sein duquel les biens peuvent être transportés de façon fiable vers les marchés mondiaux. J'ai examiné avec soin la contribution du comité et j'ai le plaisir de vous informer, au nom du gouvernement du Canada, que nous sommes en voie de faire adopter un certain nombre de modifications au cours de la session parlementaire du printemps. Un bon nombre d'entre elles répondront directement aux recommandations du comité. Nous avons consulté abondamment les parties intéressées pour en venir à un ensemble de mesures législatives qui permettront d'atteindre un juste équilibre, en soutenant les clients du transport ferroviaire et en continuant à offrir des incitatifs d'investissement dans le système.

Canada

Les mesures législatives à venir vont répondre à beaucoup de problèmes soulevés dans les recommandations du comité, notamment :

- l'avenir de l'augmentation de la limite d'interconnexion à 160 kilomètres dans les Prairies;
- l'exigence du paragraphe 116.2 de la *Loi sur les transports au Canada* relative au transport de quantités minimales de grain;
- clarifier la notion de service « adéquat et convenable »;
- les sanctions pécuniaires dans le contexte des accords relatifs aux niveaux de services;
- l'avenir du revenu admissible maximal;
- le recours des expéditeurs aux processus de règlement des différends;
- l'accès aux données sur le marché.

De plus, les mesures législatives proposeront d'autres mesures complémentaires visant à raffermir le cadre stratégique sur le transport du fret.

Je tiens à remercier encore une fois le Comité pour son étude approfondie de ces questions. Nous convenons tous de l'importance d'un réseau de transport ferroviaire efficace pour la santé de notre économie, incluant le secteur céréalier. Je me réjouis à l'idée de présenter ces mesures législatives visant à mettre en place un système de transport ferroviaire plus transparent, mieux équilibré et plus efficace, pour le bien de tous les utilisateurs.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

A handwritten signature in black ink that reads "Marc Garneau". The signature is fluid and cursive, with a large initial 'M' and 'G'.

L'honorable Marc Garneau, C.P. député  
Ministre des Transports